

«MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE»



ETATS FINANCIERS ET COMPTABLES DE L'EXERCICE 2025

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion du cinquantième anniversaire de Son Altesse Sérénissime Le Prince Souverain Albert II en 2008, il a été ouvert un compte spécifique auprès du Crédit Foncier de Monaco, appelé « Monaco Collectif Humanitaire », dès novembre 2007.

Géré par la Croix-Rouge monégasque, ce compte, destiné à recevoir des fonds recueillis auprès de donateurs pour le projet Monaco Collectif Humanitaire (prise en charge à Monaco de pathologies cardiaques et orthopédiques non opérables dans les pays du Sud), arrive au terme de sa seizième année.

Monaco Collectif Humanitaire, piloté par le Gouvernement Princier au travers de la Direction de la Coopération Internationale du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, comprend aujourd'hui 17 associations monégasques, 2 partenaires hospitaliers monégasques et 3 O.N.G. partenaires françaises.

(Cf. logos de toutes les associations concernées)

LL.AA.SS. Le Prince Souverain Albert II et La Princesse Charlène sont des donateurs très fidèles du Collectif avec une contribution totale depuis 2008 de 1.283.078,90 €, répartie comme suit :

- intégralité des dons reçus par S.A.S. Le Prince Souverain Albert II à l'occasion de Son Avènement en 2008 et 2009 (678.078,90 €),
- renouvellement du soutien de S.A.S. Le Prince Souverain Albert II en 2011 (450.000 € sur trois ans),
- à l'occasion du Baptême des Enfants Princiers, LL.AA.SS. Le Prince Souverain Albert II et La Princesse Charlène ont remis au Collectif, le 28 septembre 2015, la somme de 80 000 €,
- le 15 octobre 2018, à l'occasion de Son 60^{ème} Anniversaire, S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco a remis au Collectif la somme de 55 000 €,
- le 23 décembre 2019, la somme de 20 000 € a été remise au Collectif par S.A.S. Le Prince Albert II.

A noter également le don en 2013 de 111 131 € de la Croix-Rouge monégasque avec l'accord de LL.AA.SS. Le Prince Souverain Albert II et La Princesse Charlène qui étaient une contribution en faveur de la Croix-Rouge provenant de Leurs Cadeaux de mariage.

De plus, en 2018, la Croix-Rouge monégasque a remis au M.C.H. le montant de la recette de sa braderie annuelle du 5 mai 2018, soit la somme de 72 523,50 €.

En 2023, à l'occasion du 15^{ème} anniversaire, la Croix-Rouge monégasque a remis un don de 15 000 €.

L'Association CHILDREN AND FUTURE est le premier donateur du M.C.H. avec une donation totale de 1 775 042 € depuis 2008. Chaque année, l'association reverse une contribution provenant de la course « No Finish Line ». En 2025, cette contribution s'est élevée à 75 000 €.

Il convient de souligner que l'AMADE a versé au Collectif la somme de 315 000 € entre 2016 et 2025, dont 25 000 € en 2025 pour les formations de médecins qui exercent sur le Continent Africain.

Monaco Aide et Présence a quant à elle versé 133 000 € entre 2016 et 2025. Depuis 2022, l'association s'est engagée à soutenir chaque année le M.C.H. à hauteur de 10.000 €, avec un don exceptionnel, en 2025, de 20 000 €.

A noter également les versements réguliers d'Amitiés sans Frontières (102 500 € depuis 2008) dont 15.000 € en 2025.

En 2025, on peut également noter les dons de l'A.S.E.M. à hauteur de 15.000 € et de la Moncrief Private Bank pour son soutien au challenge solidaire de Miguel Saincir qui a relevé l'immense défi sportif de la mythique Diagonale des Fous à La Réunion à hauteur de 2.000 €.

La représentante du M.C.H. au Sénégal, le Dr Sokhna DIAGNE, a quant à elle renouvelé son appui aux enfants sénégalais avec don de 5.000 € en 2025 versé directement à la Chaîne de l'Espoir au Sénégal pour l'opération d'un enfant.

Depuis 2008, la Direction de la Coopération Internationale qui pilote le Collectif prend chaque année en charge une partie des frais de fonctionnement du M.C.H. (communication, réunions, obsèques ...) afin que cela ne soit pas imputé aux donateurs. Par ailleurs, de 2008 à 2024, elle a alloué la somme de 192.487,68 € au Collectif pour la prise en charge des enfants et, en 2025, elle a versé la somme de 50.000 € au Collectif dans le cadre du projet « Offrir une seconde vie à des enfants issus de pays en développement » portant sa contribution totale à 242.487,68 €.

Enfin, l'ambassadeur du M.C.H., Olivier GIROUD, est également donateur avec une contribution de 155.000 € depuis 2014. Celui-ci a appuyé plusieurs campagnes de levées de fonds qui ont permis de récolter 79 201,13 €. A ses côtés, la société « BMFoot » a également versé depuis 2014 la somme de 57 000 € au Collectif.

Partenariats dans les pays partenaires

Suite à la réunion annuelle du M.C.H. du 5 mars 2019, le Collectif a décidé de prendre en charge, via la Chaîne de l'Espoir, des opérations de chirurgie cardiaque réalisées au **Mali** au sein du « Centre Festoc » à l'Hôpital Mère-Enfant le Luxembourg de Bamako.

A ce jour, 52 enfants ont pu être opérés : 10 en 2019, 2 en 2020 (pandémie de Covid-19), 10 en 2021, 4 en 2022, 12 en 2023, 10 en 2024 et 4 en 2025.

Par ailleurs, en 2020, le MCH a engagé un autre partenariat avec la Chaîne de l'Espoir à **Madagascar** au sein de l'hôpital militaire CENHOSOA qui a longtemps bénéficié du soutien de la Direction de la Coopération Internationale (construction et équipement d'un bloc opératoire et formation du personnel médical).

A ce jour, 94 enfants ont pu être opérés à cœur fermé : 1 enfant a été opéré en 2020 (pandémie Covid-19), 12 en 2021, 29 en 2022, 19 en 2023, 14 en 2024, 19 en 2025.

En 2022, deux nouveaux partenariats ont été réalisés avec la Chaîne de l'Espoir :

- Au **Burkina-Faso**, au sein du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo.
A ce jour, 35 enfants ont été opérés : 7 en 2022, 9 en 2023, 8 en 2024 et 11 en 2025.
- Au **Sénégal**, au sein du Centre Cuomo, 33 enfants ont pu être opérés : 5 en 2022, 8 en 2023, 15 en 2024 et 5 en 2025.

En 2023, un nouveau partenariat a été réalisé avec les associations monégasques MIGOTOGO et italienne SAFE HEART au Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo au **Burkina-Faso**. 4 enfants ont pu être opérés : 3 en 2023 et 1 en 2024.

En 2024, pour la première fois, il y a eu une coopération « SUD-SUD », 3 enfants burkinabés ont été opérés au Sénégal.

Accueils à Monaco

Compte tenu des difficultés pour faire venir les enfants à Monaco, de l'importance de pouvoir accompagner les pays à devenir autonomes, et de l'efficience de maintenir les enfants chez eux (moins de stress, coûts réduits), les opérations sur place sont privilégiées désormais dans les différents pays cités ci-dessus. Toutefois, sont maintenues à Monaco les opérations qui ne sont pas encore réalisables dans les pays d'origine des enfants.

En 2025, 6 enfants ont pu être opérés au Centre Cardio-Thoracique à Monaco.

Au 31 décembre 2025, 447 enfants provenant essentiellement du continent africain, et 5 enfants provenant du continent asiatique, ont pu être opérés dans les établissements hospitaliers de la Principauté de Monaco et pour quelques-uns en France, ainsi que 52 enfants opérés au Mali, 94 enfants à Madagascar, 33 au Sénégal, et 39 au Burkina-Faso, soit un total de :

670 enfants.

(Cf. représentation graphique du nombre d'enfants opérés depuis 2008 en pages 17-18).

Aussi, nous vous présentons les comptes du « Monaco Collectif Humanitaire », portant sur les ressources et emplois, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

A – AU TITRE DES EMPLOIS :

I – Les affectations s'élèvent à : 187 044,97 €

Décomposées comme suit :

a) Opérations au Centre Cardio-Thoracique à Monaco.....	74 870,50 €
b) Opérations sur place au Mali (Chaîne de l'Espoir).....	20 000,00 €
c) Opérations sur place au Sénégal (Chaîne de l'Espoir)	42 200,00 €
d) Opérations sur place au Burkina-Faso (Chaîne de l'Espoir).....	20 000,00 €
e) Frais de transport.....	3 593,43 €
f) Frais médicaux.....	488,57 €
g) Frais d'appui et encadrement familles d'accueil	558,87 €
h) Formations	25 000,00 €
i) Frais généraux	333,60 €

TOTAL DES EMPLOIS 2025 :

187 044,97 €

B – AU TITRE DES RESSOURCES :

I – Le total des dons reçus s'élève à : 245 122,00 €

Décomposé comme suit :

GOUVERNEMENT PRINCIER : 50 000,00 €

O.S.I. monégasques:

- Association « CHILDREN AND FUTURE »75 000,00 €
- AMITIE SANS FRONTIERES15 000,00 €
- MONACO AIDE ET PRESENCE20 000,00 €
110 000,00 €

Structures monégasques :

- ASEM15 000,00 €
- BANQUE HAVILLAND MONACO2 000,00 €
17 000,00 €

Particuliers résidant à Monaco :

- M. HAGEMO Felice15 000,00 €
- M. SOSSO Yvan10 000,00 €
- M. VIVALDA Alain3 000,00 €
28 000,00 €

Particuliers résidant hors Monaco :

- Mme BERTOZZI Nathalie15 000,00 €
- Mme BELONNE Léontine100,00 €
- M.HAIGOUNE Mohamed22,00 €
15 122,00 €

Pour les Formations de médecins :

- AMADE 25 000,00 €

TOTAL DES RESSOURCES 2025 :

245 122,00 €

BILAN -

L'actif du bilan s'élève à 188 269,56 € correspondant au solde comptable des avoirs bancaires au 31 décembre 2025.

Au passif du bilan, figurent les excédents des dons reçus, par rapport aux emplois, pour un montant total de 188 269,56 € et constituant les réserves du Monaco Collectif Humanitaire à la clôture de l'exercice 2025.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les éléments relatifs au bilan de l'exercice 2025 qui sont soumis à votre approbation.

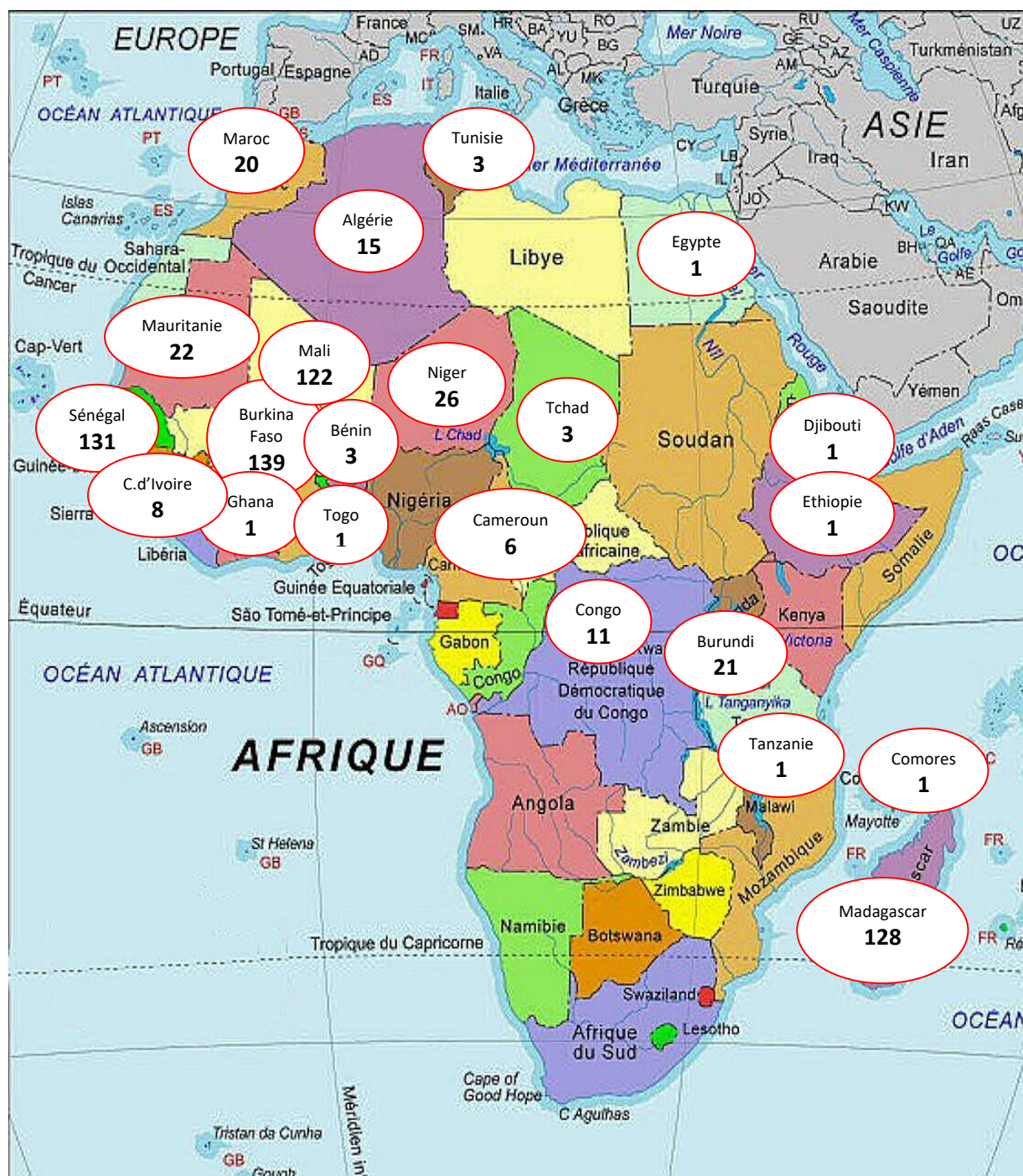
Fait à Monaco, le 5 mars 2026.

Le Trésorier Général
de la CROIX-ROUGE MONEGASQUE

Madame Bettina RAGAZZONI

REPRESENTATION GEOGRAPHIQUE DES PAYS D'ORIGINE DES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LE COLLECTIF DEPUIS SA CREATION

1) En AFRIQUE –



REPRESENTATION GEOGRAPHIQUE DES PAYS D'ORIGINE DES ENFANTS

PRIS EN CHARGE PAR LE COLLECTIF DEPUIS SA CREATION

2) En ASIE –



SOIT AU TOTAL : 670 ENFANTS AU 31 DECEMBRE 2025
(dont 52 enfants opérés au Mali, 94 à Madagascar, 33 au Sénégal et 39 au Burkina-Faso)

